

LE SOCIALISME

(version marxiste originale)

Le 9 mars 2023.

La politique est théoriquement au-dessus de la puissance de l'argent, mais pratiquement elle en est devenue la prisonnière absolue. (K. Marx : La question juive)

Pourquoi les hommes agissent-ils avant et pensent-ils après ? Dit plus précisément, pourquoi les hommes adoptent-ils un certain comportement sans penser à ses conséquences ou après, de préférence trop tard et sans en changer ?

Quelle justice ? Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir (1)

Pierre Palmade totalement libre : il pourrait quitter l'hôpital, les conditions de sa libération dévoilées - Purepeople 7 mars 2023

L'humoriste repasse sous le régime du contrôle judiciaire, et n'est plus considéré comme en détention provisoire. Pierre Palmade retrouve donc certaines libertés mais doit toutefois se plier à des règles établies par son contrôle judiciaire (sans bracelet électronique). Purepeople 7 mars 2023

1- Jean de La Fontaine - Les Animaux malades de la peste (1678).

J-C - Cette fable et son dénouement mettent en lumière l'hypocrisie de la justice quand elle est contrôlée par les puissants, dont les actes cruels ou les crimes sordides resteront impunis...

Voilà un assassin cocaïnomane pris en flagrant délit en liberté, le sadisme n'a plus de limite. La pourriture vient toujours d'en haut...

Oscar Pistorius, en prison pour le meurtre de sa compagne, pourrait bientôt être libre - parismatch.com 7 mars 2023

La condamnation finale à son encontre a été prononcée en 2017, lorsqu'il a reçu une peine de 13 ans et 5 mois de prison suite à l'insistance des procureurs estimant qu'il devait être condamné plus lourdement. parismatch.com 7 mars 2023

Déjà dans la causerie du 22 octobre 2014.

Leur justice. Le meurtre banalisé.

- Oscar Pistorius condamné à cinq ans de prison ferme pour le meurtre de sa petite amie - Le Huffington Post 21 octobre 2014

Dès le début de cette affaire et la manière dont les médias allaient la traiter, j'ai pressenti qu'il serait innocenté ou n'écoperait que d'une peine de prison insignifiante et c'est le cas aujourd'hui. (...) Le Huffington Post 21 octobre 2014

Donc finalement c'est la condamnation initiale qui s'appliquera puisqu'il ne sera resté en prison que 5 ans, pour un meurtre, une broutille. Sa future épouse avait décidé de le quitter, il l'a tuée le jour de la St Valentin en 2013.

Grèce. Le train de la mort. C'est le système économique qui en est la cause, abolissons-le !

Catastrophe ferroviaire en Grèce : plus de 50 000 manifestants dans les rues - AFP/LePoint.fr 8 mars 2023

Grèves et rassemblements dans toute la Grèce : plus de 50 000 personnes, selon la police, ont manifesté leur colère mercredi en Grèce, une semaine après la catastrophe ferroviaire qui a fait 57 morts et a soulevé une vague d'indignation dans le pays, paralysé par une grève massive. À Athènes, au moins 30 000 personnes étaient rassemblées dans le centre-ville, a déclaré une porte-parole de la police à l'AFP, et 15 000 manifestants ont défilé à Thessalonique, la deuxième ville du pays, selon la police locale. AFP/LePoint.fr 8 mars 2023

BlackRock et Vanguard Group bénéficiaires de la théorie du genre, qui l'aurait cru ?

« Qu'est-ce qu'une femme ? » Le document qui remet à leur place les idéologues du genre - lemediaen442.fr 8 mars 2023

« *Qu'est-ce qu'une femme ?* » est un documentaire américain de 2022 traitant des questions de genre et de transgenre, présenté par Matt Walsh, produit et publié par The Daily Wire et réalisé par Justin Folk. Faussement naïf, Matt Walsh a posé sa question (qui est une question piège) à des universitaires et à des bobos californiens, sans obtenir de réponse bien précise. La distinction entre imaginaire et réalité semble floue. Les Massais, eux, ont des réponses claires et nettes. Conclusion : les Occidentaux sont les meilleurs clients des laboratoires, que ce soit pour les vaccins expérimentaux, les médicaments hormonaux ou les théories perverses.

Walsh réussit un coup de force en mettant à nu les idéologues du genre en leur posant cette question très simple « *Qu'est-ce qu'une femme ?* » Il a été impossible aux interlocuteurs de répondre ! « *J'ai d'abord commencé à poser cette question : "Qu'est-ce qu'une femme ?" parce qu'il m'est venu à l'esprit, tout comme à beaucoup d'autres personnes, que c'est une question à laquelle les idéologues du genre ne peuvent pas répondre et cela fait tomber en quelque sorte toute la façade de l'idéologie du genre* », a déclaré Matt Walsh dans une interview avec National Review. Nous conseillons à nos lecteurs de découvrir ce documentaire qui met en évidence l'absurdité abyssale des idéologues Woke. « *Je pense que l'idéologie du genre peut être battue, car elle ne résiste à aucun examen. Et donc tout ce qu'il faut, c'est que nous ayons un peu d'audace, que nous la regardions en face et que nous posions quelques questions de base.* »

Une nouvelle clientèle : les enfants transgenres

Selon une étude de 2013, seulement 2 à 14 enfants sur 100 000 s'identifiaient comme transgenres. McKinsey, qui conseille Abbvie, a été convaincant : en 2021, ils étaient 9 000 enfants sur 100 000 ! Le laboratoire AbbVie, issu d'une scission d'Abbott, déjà été condamné 50 fois pour un total de 3,4 milliards de dollars pour infractions liées aux soins de santé. Ses principaux actionnaires sont les habituels Vanguard Group (8,1 %) et BlackRock (4,57 %). Chaque enfant transgenre traité avec un bloqueur de puberté comme le Lupron représenterait plus de un million de dollars pour l'industrie pharmaceutique (trois mois de traitement à plus de 11 000 dollars, auxquels s'ajoutent les chirurgies de transformation de genre).

Une nouvelle maladie : la « *dysphorie de genre* »

Le Lupron Depot était un traitement du cancer de la prostate, mais il n'était pas assez lucratif. Ensuite, une tentative de l'utiliser contre l'autisme a vite été rejetée comme « *science de pacotille* ». À présent, la nouvelle vache à lait est la « *dysphorie de genre* », un trouble mental dans lequel une personne éprouve une détresse importante liée à un fort désir d'être d'un autre sexe biologique. Dans le documentaire de Matt Walsh, le Dr Michelle Forcier, « *convaincue* » de l'innocuité de Lupron, affirme que les bloqueurs de la puberté sont « *entièrement réversibles* » et « *n'ont pas d'effets permanents* » et... met brusquement fin à l'entrevue lorsqu'on lui demande des données à l'appui de ces affirmations.

Des savants fous, d'Alfred Kinsey à John Money (cela ne s'invente pas), leur ont préparé une théorie du « *genre* » propre à leur apporter une nouvelle clientèle ! George Soros les soutient au nom de la liberté de choix sexuel. Le lobby LGBTQ+ a le triple intérêt de mettre à l'arrière-plan les inégalités sociales, de vendre des médicaments et de limiter la population. lemediaen442.fr 8 mars 2023

La vidéo avec sous-titre en français.

<https://odysee.com/@ERTV:1/What-is-a-woman-VF-ERTV:e?src=embed>

Ils nous traitent plus mal que des animaux. Stop ou encore ?

Xylazine, la drogue « *zombie* » qui crée des plaies jamais vues -

Au départ, il s'agissait d'un simple tranquillisant pour animaux, utilisé depuis le début des années 2000. Mais depuis peu, aux États-Unis, la xylazine est devenue la nouvelle drogue à la mode. Très puissante et très dangereuse, elle est connue sous le nom de drogue « *zombie* » pour ses effets sédatifs... mais aussi et surtout parce que la chair de ses consommateurs a tendance à se nécroser. Du George A. Romero sans effets spéciaux.

Selon *Newsweek*, on en trouverait actuellement dans trente-six États du pays, et elle risque de se répandre de façon fulgurante en raison de son coût dérisoire (en ligne, on en trouve parfois pour 6 dollars le kilogramme, soit moins de 6 euros). Il y a tout lieu de penser qu'elle va aussi créer des embouteillages dans les hôpitaux américains, puisque les plaies créées par la consommation de xylazine sont à la fois impressionnantes, douloureuses et difficiles à traiter.

<https://reseauinternational.net/xylazine-la-drogue-zombie-qui-cree-des-plaies-jamais-vues/>

Pourquoi ces fanatiques extrémistes tiennent-ils absolument à nous contrôler ? Que craignent-ils ?

Biocontrôle : Du cauchemar à la réalité

Dès 1956, le Time Magazine avait consacré une publication à la science alors déjà fort prometteuse du « *biocontrôle* » :

« Une horreur bien connue des amateurs de science-fiction, c'est l'esclave dont les pensées et les actions sont régies par un gadget électronique greffé dans son cerveau. Il pourrait y avoir une part de vérité dans cette fiction affirme l'ingénieur électricien Curtiss R. Schafer, qui conçoit et développe des instruments électroniques pour la Norden-Ketay Corp. de New York. L'électronique, pense-t-il, pourrait épargner beaucoup de travail aux endoctrineurs et aux contrôleurs de la pensée du futur. [...] »

Le biocontrôle est la nouvelle science du contrôle des processus mentaux, réactions émotionnelles et perceptions sensorielles par des signaux bioélectriques. [...] Déjà, grâce au biocontrôle, les scientifiques ont changé le sens de l'équilibre des gens. Et ils ont fait en sorte que des animaux avec le ventre plein aient faim – ou qu'ils aient peur quand ils n'ont rien à craindre. »

<https://reseauinternational.net/biocontrole-du-cauchemar-a-la-realite/>

Comment la fabrique du consentement fonctionne-t-elle ? D'où vient ce que vous racontent les médias mainstream ?

Pilgrims Group, la société britannique liée au renseignement qui a déformé la couverture médiatique du MH17

Composé d'anciens combattants des forces spéciales britanniques, Pilgrims Group a discrètement façonné la couverture internationale de la catastrophe du MH17 en guidant les journalistes vers et depuis le site de l'accident.

En novembre 2022, un jugement définitif est rendu dans le procès des auteurs présumés de l'attaque contre le vol 17 de Malaysia Airlines (MH17). Les ressortissants russes Igor Girkin et Sergey Dubinskiy, ainsi que le séparatiste du Donbass Leonid Kharchenko, ont été condamnés par contumace pour le meurtre des 283 passagers et 15 membres d'équipage du MH17. Il a été jugé qu'ils avaient organisé le transfert du système de missile sol-air Buk qui aurait frappé l'avion.

Oleg Pulatov, le seul accusé à avoir demandé une représentation légale lors du procès, a été à l'inverse acquitté de toutes les charges et les procureurs ne feront pas appel.

L'avion de ligne malaisien aurait été abattu par un missile le 17 juillet 2014. 283 passagers et 15 membres d'équipage sont morts.

Fortement dépendants des informations fournies par le Service de sécurité ukrainien (SBU) et l'organisation d'enquêtes « *Open source* » financée par le gouvernement pro-occidental et connue sous le nom de Bellingcat, les verdicts de culpabilité semblaient justifier un récit préétabli dans lequel la Russie et ses alliés du Donbass étaient les seuls coupables.

Mais comme cette enquête le révélera, une grande partie de la couverture médiatique de MH17 a été fortement influencée par une entité obscure appelée Pilgrims Group, qui est étroitement liée aux services de renseignement britanniques.

Composé et dirigé par des vétérans des forces spéciales britanniques, Pilgrims Group est une société de sécurité privée offrant les meilleurs services de sécurité aux ambassades, diplomates, espions et intérêts commerciaux de Londres à l'étranger, en particulier dans les environnements à haut risque. La société forme également des militaires étrangers et des groupes paramilitaires et offre une protection aux journalistes et à leurs employeurs.

C'est dans ce dernier contexte que Pilgrims Group a façonné la couverture médiatique – et par extension, les enquêtes officielles – du MH17. La société avait maintenu une présence à Kiev dès les premiers jours de la « révolution » de Maïdan orchestrée par les États-Unis fin 2013, guidant les journalistes vers et depuis les scènes d'événements majeurs en Ukraine. Ce faisant, elle a gardé le contrôle sur ce que les journalistes sous sa surveillance ont vu et comment ils ont compris les situations qu'ils ont rencontrées.

En tant que tel, Pilgrims Group a joué un rôle central dans les efforts déployés par le Service de sécurité ukrainien (SBU) et les services de renseignement britanniques pour condamner la Russie et les séparatistes du Donbass pour la destruction du MH17.

Pour lire l'article :

<https://reseauinternational.net/pilgrims-group-la-societe-britannique-liee-au-renseignement-qui-a-deforme-la-couverture-mediatique-du-mh17/>

A propos du droit naturel (ou jusnaturalisme) et du droit positif ?

Dans un article ces notions ont été évoquées, et je me suis dit qu'il serait intéressant pour les lecteurs de les aborder sommairement pour voir ce qu'elles recouvrent, qui les invoquent et pourquoi. En réalité, elles sont d'actualité et on se doit de traiter ce sujet.

Chaque fois que les puissants ne peuvent pas obtenir gain de cause par la voie du droit dit positif ou en passant par le législateur dans le cadre des institutions et de la Constitution, ils les violent, les contournent et invoquent le droit naturel ou divin, qui lui présente l'avantage de n'avoir de comptes à rendre à personne, ou la question de sa légitimité ne se pose même pas, puisqu'elle est censée acquise universellement et pour l'éternité sans avoir besoin d'être justifiée.

Il peut en découler les pires abus de pouvoir qu'on peut imaginer, dont ceux auxquels nous assistons de nos jours, à un niveau qui rappelle l'époque où le souverain ou monarque tout puissant exerçait sa dictature absolue sur ses sujets en revendiquant son pouvoir de droit divin, de telle sorte que personne n'osait s'y opposer sous peine d'être froidement exécuter ou de voir le restant de ses jours gravement compromis.

Invoquer le droit naturel revient à revendiquer tous les droits sans tenir compte des dommages qu'il pourrait causer à quoi ou à qui que ce soit, bref, c'est exiger de détenir tous les pouvoirs, d'exercer le pouvoir absolu. C'est une démarche, une prétention autoritaire.

Le droit naturel s'inscrit donc dans une démarche totalitaire. C'est celle qu'a optée le Forum économique mondial de Davos, les Straussiens, les libertariens, l'ensemble des minorités qui estiment que leur droit est supérieur à celui de la majorité à laquelle ils veulent l'imposer autoritairement, vous remarquerez au passage, que ce sont d'infimes minorités économiques ou sociales qui y font référence, notamment les adeptes du wokisme, de la théorie du genre, LGBT, etc.

Le passage qui m'a inspiré cette réflexion.

Le coup d'État des straussiens en Israël par Thierry Meyssan - Réseau Voltaire 7 mars 2023

Extraits.

- L'originalité de la méthode de la Federalist Society a été de réinterpréter les principes du droit anglo-saxon. S'appuyant sur les écrits du philosophe Leo Strauss, elle a substitué le « *droit naturel* » au « *droit positif* ». Par exemple, durant les années 80, le président Ronald Reagan souhaitait déréguler l'économie, mais il était contraint par le Droit et ne le pouvait pas. Un théoricien de la Federalist Society, le professeur Richard Epstein, a alors posé que la propriété ne relevait pas du droit positif, c'est-à-dire des conventions élaborées par les législateurs, mais du droit naturel, c'est-à-dire qu'elle était instituée par Dieu.

- L'autre grand combat de ce groupe de la Federalist Society a été de renverser la « *doctrine de la non-délégation* ». Les juristes états-uniens considéraient que la séparation des pouvoirs constitutionnels ne permettait pas à l'Exécutif d'empiéter sur les privilèges du Législatif et de définir lui-même les critères d'application d'une loi. Désormais, c'est l'inverse : la séparation des pouvoirs interdit au Législatif de se mêler des activités de l'Exécutif. Le Congrès perd donc son pouvoir de contrôle de la Maison-Blanche. C'est sur la base de ce tour de passe-passe que le président George W. Bush a pu lancer une série de guerres et généraliser la torture.

Les passages précédés d'un tiret sont extraits de Wikipédia ou d'autres sources.

Quel est la différence entre le droit naturel et le droit positif ?

Le droit naturel s'oppose au droit positif, qui est le droit en vigueur, qui est modifié en fonction de l'évolution des mœurs. Le droit naturel est l'ensemble des droits que chaque individu possède du fait de son appartenance à l'humanité et non du fait de la société dans laquelle il vit.

J-C - L'existence du droit naturel est donc contestable dès le départ, puisque l'humanité en tant que telle n'a aucune existence.

On est en présence d'un membre de la famille des hominidés issue elle-même de celle des primates, dont les membres actuels ou qui ont vécu au cours des deux derniers millénaires de par leurs niveaux de développement économique n'ont en dehors de leur morphologie et les attributions qui en découlent dans certains cas absolument rien en commun, ils ne partagent pratiquement rien sur le plan subjectif ou de leurs valeurs ou de leur mode de vie, sauf à faire croire qu'un aborigène n'ayant jamais été en contact avec la civilisation moderne ou vivant isolé à l'état sauvage aurait des préoccupations similaires aux nôtres, par exemple sur le plan culturel, des mœurs, des rapports entre les membres de la communauté, entre les sexes, les générations, etc. il suffit d'en énumérer quelques-unes pour s'apercevoir immédiatement à quel point cette prétention est grotesque.

Le concept d'humanité ou de nature humaine se limite à des activités ou des comportements qui correspondent à des besoins élémentaires comme celui de se nourrir pour survivre, se reproduire pour assurer la survie de l'espèce. Quant aux autres, ils sont déterminés par le statut social de chaque individu dans une société donnée, en fonction du développement économique et de la répartition des richesses qui détermineront la nature des rapports juridiques entre ses membres ou des droits de chaque membre.

Les opposants au socialisme inversent ces rapports, parce qu'ils refusent de rompre avec le capitalisme. Ils font dépendre l'économie du droit, alors qu'en réalité c'est l'inverse qui prévaut.

- Le droit positif est un droit humain, donc subjectif, conçu par les hommes. Le droit naturel est par contre un droit absolu, censé être valable pour tous les hommes : il est par conséquent universel car issu de la nature humaine elle-même universelle.

J-C - Foutaise, les deux ont été conçus par des hommes et sont censés s'appliquer aux hommes. La question par qui et pour qui serait beaucoup plus intéressante. Elle nous renseignerait sur leur fonction respective. Je vois dans leur distinction un attrape-nigaud, je veux dire par là qu'il n'y en a pas en réalité, elle a été uniquement créée pour embrouiller les esprits de manière à pouvoir interpréter des événements en fonction d'intérêts inavouables.

- Quel est l'objectif du droit positif ?

L'expression "*droit positif*" désigne l'ensemble des règles (juridiques) de droit effectivement en vigueur dans un Etat ou un ensemble d'Etats. Cette notion, qui sous-entend également que les règles de droit sont issues des hommes eux-mêmes et non pas de la nature ou d'une divinité, s'oppose à celle de "*droit naturel*".

J-C - Il faut être plus précis, "*les règles de droit (...) issues des hommes eux-mêmes*" ne sont pas autres choses que la transcription des rapports qui existent entre eux ou de leur statut social, qui sont déterminés par la place qu'ils occupent ou le rôle qu'ils remplissent au sein du système économique ou mode de production en vigueur.

Son existence remonte donc à l'origine des classes sociales et de l'Etat. Au fur et à mesure que les forces productives se développèrent et avec elles les classes sociales, la nécessité s'imposa de codifier leurs rapports en favorisant la classe minoritaire mais dominante qui concentrait l'essentiel des richesses et du pouvoir politique, de manière à pérenniser ces rapports et le système économique en place...

Le législateur ne s'embarrassa jamais de scrupules ou n'hésita pas à recourir au droit naturel pour justifier les lois injustes qu'il allait rédiger et imposer à l'ensemble de la société. Le droit positif ramène à des conditions objectives ou matérielles, tandis que le droit naturel est plus abstrait ou insaisissable, il relève davantage de la métaphysique ou du mysticisme, de l'obscurantisme, de la religion.

C'est normal que le droit positif se développe ou s'impose lors de l'avènement du capitalisme, c'est comme si les biens matériels se multipliant prenaient l'ascension sur les biens spirituels, c'est d'ailleurs ce qui contribuera au déclin de la religion en occident...

- Le droit naturel est un concept majeur de la philosophie occidentale. Il désigne des normes supposées relatives à la nature de l'Homme et de son rôle dans le monde, sa finalité. Ce droit naturel confère des droits à l'Homme en tant qu'il est Homme, c'est-à-dire une créature distinguée du reste

du vivant. De fait, le droit naturel s'oppose au droit positif, car le droit naturel n'a pas besoin d'être inscrit dans le droit écrit pour être en vigueur.

J-C - Ce n'est pas pour rien que ce droit naturel est aussi appelé de droit divin, que personne ne peut contester, bien qu'il ait été conçu par des hommes qui n'étaient pas des dieux ou parfaits, loin de là, par des hommes du passé, d'un passé plus obscur que le présent où les sciences étaient balbutiantes et les connaissances rudimentaires, des hommes qui détenaient le pouvoir, et qui avaient tout intérêt à ce que cette théorie sur "*la nature de l'Homme et de son rôle dans le monde, sa finalité*" leur fasse la part belle ou qu'ils puissent justifier leur dictature sur le peuple.

Personne n'a jamais assigné à l'Homme un rôle particulier à jouer dans l'histoire de l'univers ou au sein des espèces organiques ou vivantes qui existent sur Terre, et son existence n'a aucune finalité particulière, c'est une pure invention de psychopathe, un fâcheux penchant chez ceux qui se prennent pour les maîtres du monde, qui entendent dicter leur volonté au climat, à tous les organismes vivants jusqu'aux virus...

- Le droit naturel, dont la liberté, le droit de propriété et l'égalité sont des composantes, est considéré comme inné et inaltérable, universellement valable même lorsqu'il n'existe aucun moyen concret de le faire respecter.

J-C - Il aurait fallu dire plutôt, qu'il n'existait "*aucun moyen concret*" pour justifier son existence, quant à "*le faire respecter*", par la force, les moyens ne manquent pas !

Nous y voilà, le droit de propriété, autrement dit d'être propriétaire ou d'être la propriété de quelqu'un comme au bon vieux temps où l'esclavage était légitime, de s'approprier ou voler une partie de la plus-value produite par l'ouvrier, légitimer en recourant à ce subterfuge à défaut de pouvoir justifier un système économique basé sur l'exploitation et l'oppression.

- Pour les auteurs du jusnaturalisme moderne comme Grotius, le droit naturel forme un système complet et cohérent fondé sur des axiomes.

Le premier de ces axiomes est le devoir de sociabilité de l'Homme qui doit entrer en relation avec ses semblables.

De cela découlent trois principes :

- Ne pas porter atteinte au bien d'autrui (respect du droit de propriété)
- Respecter la parole donnée (respect des engagements contractuels)
- Réparer le dommage commis par sa faute (responsabilité civile)

C'est grâce aux jusnaturalistes modernes que va se fonder une théorie générale du droit de propriété, en consacrant la liberté contractuelle et le consensualisme et en faisant du contrat l'institution humaine à l'origine de la propriété et de l'ensemble de la société (théorie du contrat social), exaltant aussi la puissance de la volonté humaine capable de se donner ses propres lois (cf J.L Halpérin).

Outre qu'elle va inspirer les différents projets de Code civil de 1792, 1793, 1796, 1798 et 1804, la révolution du droit naturel va surtout avoir un impact important sur les Déclarations de droits de 1776 et 1789, issues des Révolutions américaine et française.

J-C - L'augmentation de la population à partir de la fin du XVIIIe siècle, le développement des forces productives qui font exploser le mode de production féodal, le développement des transports et du commerce, etc. l'ensemble de ces facteurs va nécessiter une plus grande homogénéisation de la législation ou l'établissement de lois pour codifier ces nouveaux rapports, de sorte qu'ils n'échappent pas au contrôle de l'Etat dont les besoins et le rôle vont se trouver modifier et amplifier.

- On le voit alors nettement, la théorie du droit naturel est intrinsèquement liée à la liberté tant elle exprime des principes universels, invariables, immuables tels que la propriété ou le consensualisme, fondant les principes de justice absolus.

- Leo Strauss établit une chronologie de l'histoire du droit naturel en deux temps, celui d'un droit naturel classique et celui d'un droit naturel moderne.

Dans le droit naturel classique, il distingue trois courants :

Le premier courant englobe Socrate, Platon et les Stoïciens ;

Le deuxième courant est celui d'Aristote ;

Le troisième courant de droit naturel classique appartient à Thomas d'Aquin, parce qu'il introduit Aristote dans la théologie catholique du XIIIe siècle, et réunit ainsi raison humaine et foi, autorisant le perfectionnement moral et intellectuel, soit la fin naturelle de l'être humain.

Dans le droit naturel moderne, Leo Strauss voit deux figures importantes : Thomas Hobbes, qu'il voit comme l'un des fondateurs de cette théorie, et qu'il assimile au libéralisme classique, et John Locke. Le droit naturel classique est fondé sur la recherche de la vérité et consiste à dire ce qui est permis, ce qui est juste, dans différentes situations. Le droit naturel moderne est, au contraire, considéré comme déjà connu par la raison. Il est déjà acquis par nature. Ses conclusions se trouvent dans l'individualisme. Les conservateurs libéraux, partisans du droit naturel des anciens, accusent les libéraux classiques d'avoir favorisé l'apparition du positivisme juridique.

Il y a d'abord une critique ontologique, qui refuse d'admettre l'existence et l'universalité du droit naturel : c'est, par exemple, le thème général de la critique du contre-révolutionnaire Joseph de Maistre ou de Karl Marx (dans Sur la Question juive), qui refusent le caractère abstrait de ce droit. Marx, quant à lui, insiste sur le caractère spécifique de chaque contexte social et historique, et n'envisage l'homme qu'en tant qu'il fait partie d'une société déterminée. Le concept de nature humaine, qui servirait à fonder les droits naturels subjectifs, est donc jugé problématique par ces auteurs...

http://www.luttedeclassse.org/marxisme/KM_La_question_juive.pdf

L'application pratique du droit de liberté, c'est le droit de propriété privée. Mais en quoi consiste ce dernier droit ?

« *Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.* » (Constitution de 1793, art. 16.)

Le droit de propriété est donc le droit de jouir de sa fortune et d'en disposer « à son gré », sans se soucier des autres hommes, indépendamment de la société; c'est le droit de l'égoïsme. C'est cette liberté individuelle, avec son application, qui forme la base de la société bourgeoise. Elle fait voir à chaque homme, dans un autre homme, non pas la réalisation, mais plutôt la limitation de sa liberté. Elle proclame avant tout le droit « *de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie* ».

Blocage du pays n'a pas eu lieu le 7 mars, ouf !

Manifestations du 7 mars : la mobilisation très haute à Paris et en France - Le HuffPost 8 mars 2023

Avant cette journée d'action, la CGT avait prévu 265 rassemblements à travers le pays.

Ce mardi 7 mars, la CGT a annoncé 3,5 millions d'opposants, un total inédit depuis les mobilisations de 2010 contre la réforme Woerth durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Le ministère de l'Intérieur évoque pour sa part 1,28 million de manifestants. C'est le plus haut niveau depuis le 19 janvier mais c'est aussi le plus haut enregistré au 21e siècle pour une mobilisation sociale.

À Paris, la CGT a annoncé 700 000 manifestants. De son côté, la préfecture de police a avancé le chiffre de 81 000 manifestants.

Les manifestants étaient notamment entre 6 000 (d'après la préfecture) et 30 000 (pour la CGT) à Nice, entre 13 000 et 23 000 à Bayonne, entre 20 500 et 55 000 à Grenoble ou encore entre 7 000 et 16 000 à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées.

À Marseille, où la journée avait débuté avec le message « l'heure est grève » écrit à la bombe sur plusieurs murs de la ville, la CGT a fait état de 245 000 manifestants (contre 205 000 le 31 janvier), à mettre des 30 000, évoqués par la préfecture (qui parlait, elle, de 40 000 le 31 janvier).

Autres points chauds de la mobilisation : Lille, où les syndicats annoncent 100 000 participants, comme à Bordeaux, où la police n'en a comptabilisé que 16 000. L'opposition atteint par ailleurs un record à Nantes (75 000 manifestants pour les syndicats contre 30 000 pour la préfecture), Toulouse (120 000 contre 27 000), Lyon (50 000 contre 25 000), Saint-Étienne (50 000 contre 8 800), Le Havre (45 000 contre 10 700) ou Grenoble (53 000 contre 20 500). Brest (30 000 contre 22 000), Pau (22.000 contre 15 500), Rodez (25 000 contre 14 500). Selon Ouest-France, environ 15 000 personnes ont participé à la manifestation dans les rues de Lorient (Morbihan). Près de 6 000 manifestants ont défilé à Guéret (Creuse) contre la réforme des retraites, selon la police.

L'organisation de jeunesse La Voix Lycéenne fait état de 300 lycées bloqués, dont 40 en Île-de-France. Elle appelle à poursuivre la mobilisation les 8 et 9 mars.

Tourcoing, une dizaine de policiers hors service, brandissant une banderole «Tous ensemble unis dans la colère», ont barré de 9H à 9H30 les deux voies d'accès à l'hôtel de police, à l'appel d'Unité SGP Police FO. RT France et Le HuffPost 8 mars 2023

Comment briser la mobilisation, mode d'emploi.

Réforme des retraites : l'intersyndicale demande à voir Emmanuel Macron "en urgence" - BFMTV 8 mars 2023

La demande des syndicats n'a que peu de chance d'aboutir alors que le dialogue semble rompu entre l'Élysée et les centrales. Depuis sa réélection, le président n'a jamais reçu l'intégralité d'entre elles. BFMTV 8 mars 2023

J-C – Alors que c'est uniquement au peuple qu'ils ont des comptes en rendre, théoriquement.

Grève du 7 mars : deux nouvelles journées de manifestations les 11 mars et 15 mars - Le HuffPost 8 mars 2023

Quelques minutes après que les chiffres de mobilisation de la sixième journée d'action contre la réforme des retraites ce mardi 7 mars ont été annoncés (ils constituent un record), l'intersyndicale a dévoilé deux nouvelles journées de mobilisation. La septième aura lieu samedi 11 mars et la huitième est programmée la semaine prochaine, sans doute le mercredi 15 mars.

En famille avec Macron. Comme quoi ils n'ont jamais eu l'intention de bloquer le pays.

J-C – Où est le lézard ? Qui a intérêt à ne pas bloquer le pays sinon le patronat, ceux que représentent Macron, donc tout faire pour éviter de blocage du pays revient à prendre en compte les besoins du patronat, des capitalistes et non ceux des travailleurs.

Mélenchon demande «un référendum» ou «une dissolution» de l'Assemblée pour éviter le blocage du pays - Paris Match 7 mars 2023

Jean-Luc Mélenchon a demandé l'organisation d'"un référendum" ou "une dissolution" de l'Assemblée nationale pour éviter le blocage du pays. Sur BFMTV et RMC, le coordinateur de La France insoumise Manuel Bompard a lui aussi demandé au chef de l'Etat de "revenir aux urnes" pour "éviter une situation de blocage généralisé". Paris Match 7 mars 2023

Twitter - On continue les actions jusqu'au retrait ! #grèvedu7marspic.twitter.com/9HFE1Dg95z— Jean-Luc Mélenchon (@JLMelenchon) March 7, 2023

(A propos de Macron) «*Le moment est venu pour lui de prendre l'initiative démocratique qui correspond à cette situation de blocage*», a estimé l'ancien candidat à la présidentielle. RT France 7 mars 2023

J-C – Une nouvelle fois ils tiennent à faire croire qu'on serait en présence d'un régime démocratique et non d'une tyrannie. Refuser de caractériser le régime, cela revient à refuser de le combattre pour l'abattre.

Jean-Luc Mélenchon évoque un "immense bras de fer entre tout un peuple" et Emmanuel Macron.

(A propos de Macron) «*Le moins qu'il puisse faire, c'est d'arrêter de jouer les gros bras et d'essayer de renouer le contact*», a complété Philippe Martinez, mettant en garde l'exécutif contre «*un passage en force (qui) ne ferait que mettre le feu aux poudres*». AFP 7 mars 2023

J-C – S'agit-il d'une question de personne de personnel politique ou plutôt de conditions économiques incompatibles avec les besoins des travailleurs, auquel cas ce n'est pas Macron qu'il fallait viser, mais le régime économique capitaliste.

Les scélérats judiciaires ont osé. Double peine.

Le Sénat adopte un amendement qui diminue la retraite des parents condamnés pour maltraitance - Publicsenat.fr 9 mars 2023

Porté par la sénatrice UDI Annick Billon, ce dispositif vise à priver les parents condamnés pour maltraitance sur leur(s) enfants(s) des bonifications de retraite auxquels ils peuvent prétendre en lien, précisément, avec leurs enfants. Publicsenat.fr 9 mars 2023

Santé.

Pierre Chaillot, statisticien, affirme qu'il n'y a rien d'alarmant en France en 2020 en termes de décès - lemediaen442.fr 7 mars 2023

Le statisticien Pierre Chaillot a affirmé lors de son passage dans l'émission Face à Rioufol sur CNews que, si l'on regarde objectivement l'année 2020 en termes de décès par rapport aux années précédentes, il n'y a rien d'alarmant en France.

Selon lui, il n'y a pas de surmortalité en France en 2020 par rapport à l'année 2015. Il précise également qu'il ne faut pas comparer l'année 2020 à une seule année comme 2019, mais plutôt à l'ensemble des années précédentes pour avoir une vision plus globale. Ainsi, en regardant de manière objective l'année 2020 dans son ensemble, avec les années précédentes, on se rend compte qu'il n'y a absolument rien d'alarmant en France en 2020, ni dans aucun des pays d'Europe sur lesquels on a des données. Pierre Chaillot considère que cette idée d'hécatombe en France est fautive et qu'il faut en finir avec cette histoire. Ces propos sont extraits de son livre « *Covid 19, ce que révèlent les chiffres officiels: Mortalité, tests, vaccins, hôpitaux, la vérité émerge* », qui est dans le top des ventes depuis six semaines.

Visionner l'émission dans son intégralité (à partir de 23 min 45sec) :

<https://www.dailymotion.com/video/x8iulxb>

La légende du vaccin par Jean-Yves Jézéquel - Mondialisation.ca, 28 février 2023

Extrait.

Entre 1869 et 1872, Pasteur énonçait trois principes de base erronés qui servent pourtant encore aujourd'hui de fondement à la vaccination !

Le premier estimait que l'asepsie règne dans nos cellules : la cellule est propre, tous les microbes sont exogènes (c'est-à-dire qu'ils viennent de l'extérieur) et attaquent les cellules depuis l'extérieur. Ces germes ont une existence indépendante des organismes vivants.

Le second c'est que chaque maladie correspond à un agent spécifique, microbe ou virus, contre lequel on peut se prémunir grâce à un vaccin.

Le troisième disait que l'immunité s'obtient par la production d'anticorps en réaction à l'introduction d'antigènes contenus dans le vaccin et ces anticorps confèrent une protection.

Nous savons depuis longtemps que ces trois postulats sont faux. Les découvertes en immunologie les contredisent totalement, mais les vaccinalistes font toujours semblant d'ignorer ces travaux. On se demande pourquoi ?

Pour lire l'article en entier (conseillé) :

<https://www.mondialisation.ca/la-legende-du-vaccin/5675524>

La légende du vaccin: le verdict de l'histoire sur la faillite des vaccins par Jean-Yves Jézéquel - Mondialisation.ca 05 mars 2023

Le verdict de l'Histoire sur la faillite des vaccins

Les chiffres des statistiques officielles accessibles depuis de longues années le prouvent, les courbes le montrent : les vaccins n'ont pas éradiqué les épidémies. Bien au contraire, ils ont favorisé l'émergence de maladies nouvelles devenues plus redoutables puisqu'elles surviennent sur des sujets adultes au système immunitaire affaibli par les vaccins.

Ce que l'Histoire démontre opiniâtrement, c'est que les épidémies qui ont ravagé nos pays ont disparu sans aucun vaccin ! Il est clair que les partisans des vaccins ignorent cette réalité et on peut se demander pour quelle raison ? Pourquoi s'acharner à ne pas vouloir savoir ? Disons-le une fois de plus : ce comportement relève de la psychopathologie et des systèmes de conditionnement de l'être humain, comme on l'a démontré dans plusieurs articles auxquels je renvoie le lecteur sur mondialisation.ca

Pour lire l'article en entier (conseillé) :

<https://www.mondialisation.ca/la-legende-du-vaccin-le-verdict-de-lhistoire-sur-la-faillite-des-vaccins/5675719>

Le Gardasil ne diminue pas la fréquence des cancers du col de l'utérus, ni de l'anus par Dr Gérard Delépine, nouveau-monde.ca - Mondialisation.ca 06 mars 2023

Le lien de causalité exclusive entre infection à HPV et cancer n'est pas démontré

En Australie, la vaccination n'a pas fait reculer l'incidence des cancers invasifs

De plus, le nombre annuel de nouveaux cancers invasifs, loin de diminuer, augmente

En Grande-Bretagne non plus, la vaccination n'a pas fait régresser les cancers invasifs

En Suède, l'incidence des cancers invasifs a franchement augmenté depuis la vaccination

En Norvège, l'incidence des cancers invasifs a augmenté depuis la vaccination

En France, faible taux de vaccination et faible incidence du cancer invasif du col utérin

Des accidents post vaccination graves ont été constatés dans de nombreux pays

Ne vaccinons surtout pas les garçons par le Gardasil !

Pour lire l'article :

<https://www.mondialisation.ca/le-gardasil-ne-diminue-pas-la-frequence-des-cancers-du-col-de-luterus-ni-de-lanus/5675759>

Dossier guerre de l'OTAN contre la Russie.

Guerres : l'Histoire effacée par Manlio Dinucci - Réseau Voltaire 6 mars 2023

La communication atlantique à propos de la guerre en Ukraine fait l'impasse sur l'histoire de l'Otan, les guerres illégales de Yougoslavie, d'Afghanistan, d'Iraq, de Libye et de Syrie, et plus encore sur l'extension de l'Alliance à l'Est.

La présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, en visite à New Delhi a déclaré que « *L'agression russe à l'égard de l'Ukraine* » constitue une « *provocation au cœur de la Charte de l'Onu* » et mine « *l'ordre international fondé sur les règles* », concluant que « *Nous ne pouvons pas nous soumettre à la loi du plus fort* ». On efface de cette sorte l'histoire des événements qui ont conduit à la situation critique actuelle. Nous la reconstruisons, dans cette émission de Grandangolo, dans ses traits essentiels :

1. L'Otan naît de la Bombe
2. Yougoslavie : la guerre fondatrice de la nouvelle Otan
3. L'expansion de l'Otan vers la Russie
4. Les USA et l'Otan attaquent et envahissent l'Afghanistan et l'Iraq
5. L'OTAN démolit l'État libyen
6. La guerre USA/Otan pour démolir la Syrie
7. La régie USA/Otan dans le coup d'État en Ukraine
8. L'Italie, porte-avion sur le front de guerre
9. Les USA et l'Otan piétinent les Traités et déploient en Europe de nouvelles armes nucléaires

Le moment où la Guerre froide se termine avec la dissolution du Pacte de Varsovie puis de l'Union Soviétique même, en 1991, est fondamental. Les États-Unis en profitent pour déclencher dans le Golfe le premier conflit de l'après-Guerre froide auquel participent les principaux pays de l'Otan, parmi lesquels l'Italie. En même temps l'Otan met en marche son extension à l'Est vers la Russie. Le premier pas est la démolition de la Fédération Yougoslave, que les États-Unis et les puissances

européennes de l'Otan initient en 1990. La guerre, nommée « *Opération Force Alliée* », commence le 24 mars 1999. Pendant qu'elle démolit par la guerre la Fédération Yougoslave, l'Otan commence à s'étendre à l'Est, cela, bien que Washington eut assuré le président de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, que « *L'Otan ne s'étendra pas d'un pouce à l'Est* ». En vingt ans, l'Otan s'étend de 16 à 30 pays. Avec la prochaine entrée de Suède et Finlande elle s'élargira à 32 pays, toujours plus au bord de la Russie. Trois autres pays - Bosnie-Herzégovine (auparavant partie de la Yougoslavie), Géorgie et Ukraine (auparavant parties de l'URSS)- sont candidats pour entrer dans l'Otan.

A ceux qui "défendent aveuglément l'Ukraine et ses monstrueux héros" puisqu'ils sont inséparables.

Plusieurs personnalités outrées par un article de France Info sur le collaborateur nazi Bandera - RT France 2 mars 2023

«*Bandera un personnage "très polémique" selon France Info [...]. Je n'ai pas de mots...*», s'est ainsi désolé l'avocat franco-israélien Arno Klarsfeld sur Twitter, en référence à une expression utilisée dès les premières lignes dans l'article en question. «*France Info dira peut-être aussi que Göring [héros de la première guerre mondiale] est un personnage "polémique" et pourquoi pas Hitler qui fit construire de belles autoroutes et donna des croisières au prolétariat. Certains défendent aveuglément l'Ukraine et ses monstrueux héros*», a fustigé, dans un autre tweet, celui qui fut conseiller d'Etat sous Nicolas Sarkozy RT France 2 mars 2023

Le neuvième anniversaire de la guerre en Ukraine - Réseau Voltaire 27 février 2023

Sous nos yeux, les nationalistes intégraux ukrainiens restaurent les symboles du nazisme. Ainsi le président Volodymyr Zelensky vient-il, le 14 février 2023, de décerner « *le titre d'honneur Edelweiss* » à la 10^e brigade d'assaut de montagne séparée. Edelweiss fait référence à la 1^{re} division de montagne nazie qui « *libéra* » (sic) Kiev, Stalino, les passages du Dniepr et Kharkov.

L'Ukraine actuelle célèbre toujours le III^e Reich comme son « *libérateur* ».

Par Manlio Dinucci

Nous sommes non pas au premier, mais au neuvième anniversaire de la guerre en Ukraine, déclenchée en février 2014 avec le coup d'état sous gestion USA-OTAN. Parlant depuis Varsovie, le président Joe Biden promet d'« *être au côté du président Volodymyr Zelensky quoi qu'il arrive* ». La présidente du Conseil italien Giorgia Meloni lui fait écho qui, renversant la position prise en 2014, assure Zelensky que « *l'Italie sera avec vous jusqu'à la fin* ». Déclarations inquiétantes, étant donnée la réelle possibilité que le conflit ne débouche sur une guerre nucléaire, qui constituerait la fin non seulement de l'Europe, mais du monde. L'Ukraine est en capacité de produire des armes nucléaires et certainement, à Kiev, se trouve quelqu'un qui poursuit ce plan.

Le New York Times le confirme : « *L'Ukraine a renoncé à un gigantesque arsenal nucléaire, il y a 30 ans. Aujourd'hui il y a des regrets* ». Avec la désagrégation de l'URSS en 1991, l'Ukraine s'est trouvée en possession du troisième plus grand arsenal nucléaire du monde : environ 5 000 armes stratégiques et tactiques. Elles ont été éliminées dans les années 90 sur la base d'accords entre les

États-Unis, la Russie et l'Ukraine. Mais la capacité technologique, acquise par l'Ukraine dans le domaine nucléaire militaire pendant la confrontation USA-URSS, n'a pas été éliminée.

« L'Ukraine —prévient le président Vladimir Poutine— entend créer ses propres armes nucléaires, et il ne s'agit pas d'une simple fanfaronnade. L'acquisition d'armes nucléaires sera beaucoup plus facile pour l'Ukraine par rapport à d'autres états, qui sont en train de mener des recherches, surtout si Kiev reçoit un support technologique étranger. Nous ne pouvons pas exclure cela. Si l'Ukraine se dote d'armes de destruction de masse, la situation dans le monde et en Europe changera de façon drastique ».

Dans quelles mains seraient les armes nucléaires ukrainiennes ? Cela nous est confirmé par le fait que Zelensky vient de conférer à la 10ème Brigade d'assaut ukrainienne « le titre d'honneur Edelweiss » : c'est le nom même et symbole d'une des plus féroces divisions nazies, la 1ère division Edelweiss, qui en 1943 massacra à Céphalonie plus de 5 000 soldats italiens qui s'étaient rendus.

Israël.

Le coup d'État des straussiens en Israël par Thierry Meyssan - Réseau Voltaire 7 mars 2023

Alors que les observateurs pronostiquaient une guerre d'Israël contre un de ses voisins, l'État hébreu n'est attaqué de nulle part. Il a des adversaires, mais pas d'ennemi, sinon lui-même. Son organisation politique n'étant défini par aucune Constitution est d'autant plus facile à renverser. Les straussiens, qui sont au pouvoir au département d'État et à la Maison-Blanche, pilotent aujourd'hui le changement de son régime. Les manifestations se succèdent dans tout le pays pour empêcher ce pays de devenir, selon les mots d'un ancien directeur du Mossad : « un État raciste et violent qui ne pourra pas survivre ». Mais il est probablement déjà trop tard.

<https://www.voltairenet.org/article218943.html>

Israël, les illusions tombent: le fantôme des 2 États; « État juif démocratique » – Yakov Rabkin par Yakov Rabkin et Robin Philpot - Mondialisation.ca 07 mars 2023

Au-delà des attaques contre les Palestiniens à Naplouse et ailleurs dans les territoires palestiniens occupés, il y a une crise majeure en Israël qui amène certains à prévoir une implosion de ce pays.

Yakov Rabkin, professeur émérite d'Histoire à l'Université de Montréal et auteur de POUR COMPRENDRE L'ÉTAT D'ISRAËL, explique les origines de cette crise qui remontent au tout début de cette colonie de peuplement.

Selon lui le « socialisme » israélien de jadis n'était rien de plus qu'un des outils que les fondateurs de l'État déployaient pour camoufler la nature exclusif tu projet sioniste à l'aide de nobles principes, dont les Kibboutz étaient le cas de figure. Les Kibboutz n'existent presque plus.

Il note que les partisans d'Israël dans les pays occidentaux sont aux abois, craignant que ces derniers ne trouvent plus de justification pour soutenir Israël.

Selon Rabkin, l'actuel gouvernement pourrait détruire les deux dernières illusions utiles pour le maintien du soutien occidental à Israël. Soit la « solution des deux États » qui est morte et à qui seules les officines occidentales prêtent encore la foi; et celle d'un « État juif démocratique ».

Le mot fasciste revient de plus en plus souvent dans le discours israélien, selon le professeur Rabkin. Et la raison, c'est qu'un nationalisme ethnique et d'exclusion, comme celui pratiqué par Israël va nécessairement virer à droite. Il ajoute, par ailleurs, que le taux de pauvreté en Israël est le pire des États de l'OCDE, ce qui montre que la droite l'emporte aussi sur le plan économique.

6 mars 2023: Le pied à Papineau, CKVL FM, 100,1, Montréal

<https://soundcloud.com/le-pied-a-papineau/israel-les-illusions-tombent-le-fantome-des-2-etats-etat-juif-democratique-yakov-rabkin>

<https://www.mondialisation.ca/israel-les-illusions-tombent-le-fantome-des-2-etats-etat-juif-democratique-yakov-rabkin/5675781>

L'Afrique du Sud persiste et ne rouvrira pas son ambassade en Israël - RFI 9 mars 2023

Chine.

Chine : Xi Jinping obtient un inédit 3e mandat de président - LePoint.fr 10 mars 2023

C'est historique. Xi Jinping a obtenu un troisième mandat de président chinois après un vote formel du Parlement, vendredi 10 mars. Le résultat du vote des députés, annoncé peu avant 11 heures (3 heures GMT), est sans appel : 2 952 votes pour, zéro contre, zéro abstention. Un résultat qui ne faisait toutefois aucun doute puisque le Parlement en Chine est, dans la pratique, inféodé au Parti communiste (PCC) au pouvoir.

Le dirigeant de 69 ans avait déjà obtenu en octobre une prolongation de cinq ans au sommet du PCC et de la commission militaire, les deux postes de pouvoir les plus importants. Seul candidat, il a été reconduit pour la même durée comme chef de l'État. AFP/LePoint.fr 10 mars 2023

Pourquoi la Chine est-elle l'alliée de la Russie ? Quelle est la nature de cette guerre ?

Xi Jinping condamne "l'endiguement" et la "répression" occidentales visant la Chine - AFP 7 mars 2023

"Des pays occidentaux, menés par les États-Unis, ont mis en oeuvre une politique d'endiguement, d'encercllement et de répression contre la Chine, ce qui a entraîné des défis sans précédent pour le développement de notre pays", a-t-il ajouté.

Xi Jinping a par ailleurs déclaré que les cinq dernières années ont été marquées par une nouvelle série d'obstacles, lesquels menacent de freiner l'essor économique de la Chine. AFP 7 mars 2023

J-C - Pour un peu, Xi Jinping reproche aux États-Unis et ses vassaux occidentaux la même chose que leur reproche la Russie. Xi Jinping tient un discours similaire à celui de Poutine. Ceci explique cela.

Quand à table à la fin du repas il y a un gâteau à partager entre tous les convives, et il s'en présente un qui entend l'engloutir entièrement, tandis qu'en principe il y a une part réservée pour chaque invité, forcément cela va mal se passer...

La rhétorique anti-chinoise est hors limites dans les médias occidentaux

L'une des principales caractéristiques des grands médias occidentaux d'aujourd'hui est l'acharnement contre la Chine. Il s'agit d'un phénomène hors normes et fatigant, qui implique souvent des anecdotes régurgitées ou des histoires fabriquées de toutes pièces, sans aucune preuve à l'appui, de déclarations impitoyables sur le pays, ce qui témoigne d'un profond manque de compréhension. Mais de telles histoires continuent d'être débitées sans que l'on puisse en voir la fin.

Pour lire l'article :

<https://reseauinternational.net/la-rhetorique-anti-chinoise-est-hors-limites-dans-les-medias-occidentaux/>

Le Cambodge emprisonne des agents des États-Unis alors que les tensions entre les États-Unis et la Chine s'intensifient

Le gouvernement des États-Unis, les médias occidentaux et les prétendues organisations de défense des droits de l'homme condamnent le Cambodge pour avoir récemment prononcé une peine de 27 ans de prison à l'encontre de Kem Sokha, l'ancien dirigeant du parti d'opposition « *Parti du sauvetage national du Cambodge* » (PSNC). Si les arguments avancés publiquement tournent superficiellement autour de la défense des « *droits de l'homme* » et de la « *démocratie* », la véritable raison de la condamnation de l'Occident est le rôle de Kem Sokha en tant que mandataire de longue date du gouvernement des États-Unis, dans lequel Washington a investi massivement pendant de nombreuses années.

Dans son article intitulé « *Les États-Unis condamnent une affaire « fabriquée » alors que le chef de l'opposition cambodgienne est emprisonné pour 27 ans* », le Guardian rapporte ce qui suit :

« *L'ancien chef du parti d'opposition dissous, le Parti du sauvetage national du Cambodge (CPSNC), a été arrêté en 2017 et accusé de conspirer avec les États-Unis pour évincer le dirigeant autoritaire du Cambodge, Hun Sen, qui a régné pendant près de quatre décennies.*

L'ambassadeur des États-Unis, W. Patrick Murphy, a déclaré que les allégations, que Kem Sokha a niées, étaient des « théories du complot fabriquées ». »

Le Guardian a également rapporté ces propos :

« *Le juge Koy Sao a déclaré au tribunal de Phnom Penh vendredi : « Kem Sokha est condamné à 27 ans de prison pour collusion avec des étrangers au Cambodge et dans d'autres pays ». Kem*

Sokha, qui est désormais assigné à résidence, s'est également vu interdire de se présenter aux élections et de voter. »

Alors que le Guardian, d'autres médias occidentaux, ainsi que des organisations de défense des droits de l'homme comme Amnesty International et Human Rights Watch condamnent ces accusations comme étant « *fabriquées* », aucune mention n'est faite des preuves réelles présentées par le Cambodge lui-même, qui comprennent une vidéo dans laquelle Kem Sokha lui-même admet ouvertement qu'il planifie une révolution de couleur de type serbe entièrement sponsorisée par le gouvernement des États-Unis.

Pour lire l'article :

<https://reseauinternational.net/le-cambodge-emprisonne-des-agents-des-etats-unis-alors-que-les-tensions-entre-les-etats-unis-et-la-chine-sintensifient/>

Economie.

Derrière le « *mars rouge* » de l'inflation, le vilain lobbying de la grande distrib' - investisseur-sans-costume.net 6 mars 2023

Vous connaissez sans doute l'enjeu : Les négociations tarifaires annuelles de la grande distribution se sont officiellement conclues mercredi dernier 1er mars et face aux hausses de prix des matières premières et de l'énergie, les industriels de l'agroalimentaire espéraient répercuter les hausses de prix et sortir la tête de l'eau.

Alors que je viens de finir cette lettre, nous savons désormais que la grande distribution a gagné. Bruno Le Maire a annoncé aujourd'hui en grande pompe un « *trimestre anti-inflation* » ; quand vous aurez fini cette lettre vous aurez compris qu'il fait passer pour une victoire face aux grandes enseignes est en fait une déculottée complète.

Mais plantons déjà le décor de ce drame burlesque :

De l'inflation officielle à la caisse : Comme l'on passe de +7 à +30% !

Les paniers de courses se sont déjà envolés depuis un an.

De prime abord, vous pourriez croire que l'inflation alimentaire est de 6,8% en 2022 selon l'INSEE [1] mais il s'agit là d'une moyenne annuelle, chiffre qui ne sert pas à grand-chose ici, à part truquer la réalité comme Bruno Le Maire aime tant. En décembre 2022, l'inflation sur un an, toujours selon l'INSEE est de 12,1% [2].

Mais ces 12% ne sont encore qu'une moyenne et pour les ménages les plus modestes elle avoisinerait plutôt les 18% : L'inflation a bien plus durement frappé les produits premiers prix et les départements les plus pauvres de France [3].

Corrigez ensuite les effets panier (les familles les plus modestes ne consomment pas les mêmes aliments que les plus aisées or ce sont les huiles, farines et pâtes dont les prix ont le plus progressé) et les biais de « *qualité* » quand les industriels dégradent leurs produits plutôt que de monter les prix

et vous vous rendez compte que pour une famille plutôt modeste, l'inflation alimentaire tourne plutôt autour 30-40% sur un an alors que nous étions partis d'un chiffre officiel de 6,8% !

Cette hausse vertigineuse fut déjà un choc pour beaucoup de familles et voilà que la menace de « *mars rouge* » surgit malgré les promesses de notre bon ministre Le Maire, les hausses de prix ne devaient pas survivre à la nouvelle année : Il va pourtant falloir encaisser un nouveau choc, plus fort et plus rapide encore.

Mais après promis, cela ralentit et on rebaisse les prix, croix de bois, croix de fer, si Bruno Le Maire meurt, c'est vous qui allez en enfer.

Voilà de quoi ajouter un peu plus aux angoisses et à la morosité du temps.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour que prenne la sauce « *mars rouge* ».

4 janvier 2023 : Lancement de l'opération « *mars rouge* »

Aussi quand le 4 janvier BFM invite le « *journaliste* » Olivier Dauvers sur son plateau, sa formule du « *mars rouge* » de l'inflation fait mouche.[4]

Et si vous n'aviez pas entendu, ils ont fait répéter la formule le jour même à Franck Rosenthal, « *expert de la grande distribution* » [5] et Philippe Goetzmann, autre « *expert de la grande distribution* » [6].

Voilà pour un lancement en fanfare.

Les "experts" BFM

Mais ôtons donc ces guillemets aux titres des glorieux intervenants de BFM : Olivier Dauvers est journaliste et surtout éditeur spécialisé auprès de la grande distribution et conférencier, les grandes enseignes de distribution sont ses clients [7]. Il a tout récemment dézingué la création de « *Toujust!* » [8] une nouvelle enseigne qui ose accorder 25% de son capital et de ses bénéfices à ses fournisseurs. Il est également administrateur de la « *Société des Consommateurs* » spécialisée en « *conseil en relations publiques et communication* » [9].

Il a coécrit un obscur bouquin [10] avec notre 2e « *expert* », Franck Rosenthal qui est « *expert de la grande distribution* » pour BFM mais « *expert en marketing du commerce* » sur le site de sa société de conseil qui, elle aussi, a toutes les grandes enseignes parmi ses clients. [11]

Mais gardons le meilleur pour la fin, notre 3e expert, Philippe Goetzmann n'est autre que l'ancien directeur des relations institutionnelles d'Auchan avec 24 ans de maison et désormais « *conseil stratégique et conférencier en grande consommation* ». [12]

Nos « *experts* » et notre « *journaliste* » sont en fait, derrière ces faux nez ridicules, conseillers des groupes de grande distribution ou pour le dire plus simplement, les petites frappes de leurs coups bas : Au temps pour l'éthique journalistique de BFM ; cela allait sans dire mais va encore mieux en le disant.

Deux mois plus tard, vous trouvez 23 pages d'articles de presse au sujet de « *mars rouge* » sur Google Actualités [13] dont plus de 50 sujets réalisés par BFM ou repris par RMC [14], autre filiale d'Altice Médias. Ils ont sorti la grosse artillerie.

Bien sûr, tout ceci pourrait être une simple coïncidence, la viralité naturelle d'une formule qui fait mouche augmentée des analyses désintéressées d'intervenants exemplaires laissant à la porte des studios leurs intérêts pécuniaires afin de servir et instruire le bon peuple, le tout amplifié par le service ininterrompu de journalistes dévoués à l'information en continu. Et moi je pourrais être le Pape et attendre ma sœur.

Il n'est pas bien difficile de voir l'intérêt de chacun dans une telle campagne pour faire pression sur les négociations tarifaires.

Mais il y a un intérêt supérieur qui laisse encore moins de doute quant au montage et la finalité de l'opération.

Vous allez voir, c'est dégueulasse.

L'arrêt de mort des PME agroalimentaires

L'usage de ces négociations tarifaires entre la grande distribution et ses fournisseurs veut qu'en cas d'échec les conditions de l'année précédente restent en vigueur le temps pour l'enseigne de se retourner. Cela vaut pour les tarifs mais aussi les volumes et les pénalités en cas de non-exécution du contrat, le temps d'un préavis, généralement de plusieurs mois. [15]

Cette mesure était déjà contraignante pour les fournisseurs qui gardaient un fil à la patte éventuellement coûteux en cas de désaccord mais acceptable tant que nous étions en période déflationniste. Mais ce qui était à la limite passable en 2022 est insupportable en 2023 : Tout d'un coup la prolongation des contrats au prix de l'année précédente devient hyper favorable aux distributeurs qui peuvent ainsi jouer la montre et asphyxier encore un peu plus des fournisseurs déjà en mauvaise posture.

Tous les ingrédients sont réunis pour un carnage et la destruction brutale d'une partie du tissu français des PME agroalimentaires car ce n'est pas Nestlé, Danone, Lactalis ou Coca dont la puissance de négociation n'est pas moindre que celle de Carrefour, Auchan ou Leclerc qui souffrent véritablement de cette situation.

Non, ce qui est en jeu ici, ce sont toutes les PME qui se font broyer par la machine infernale de la grande distrib', qui ne pleurera pas la perte de ces « *partenaires* » dont ils prendront la place joyeusement avec leurs marques distributeurs qui pourra augmenter ces marges une fois cette concurrence neutralisée.

Et pour une fois, la majorité avait plutôt bien réagi.

Digression : Comment l'industrie agroalimentaire française est devenue celle d'un « *pays sous-développé* »

Faisons ici une digression : Le marché français de la grande distribution a la particularité d'être très fragmenté et depuis longtemps. 7 groupes se partagent l'essentiel du marché français sans vrai leader [16]. Il n'y a guère que l'Italie pour être plus éclatée encore.

Le paysage est donc particulièrement concurrentiel. Or les parts de marchés se gagnent sur les prix.

C'est le nerf de la guerre.

Vous êtes sûrement nombreux à avoir vu les enquêtes TV et documentaires sur les guerres de prix et les pratiques honteuses de négociation des enseignes pour gagner cette guerre.

Du bon côté, cela a permis un certain nombre d'innovations fort pratiques comme les « *drive* », des caves de qualité, de bons bouchers à leurs stands, tout cela en plus de prix contenus et de la fameuse défense du « *pouvoir d'achat* » mais d'un autre côté, cette situation a durablement affaibli le tissu agroalimentaire français au point de donner des sueurs froides à notre souveraineté alimentaire : En France ! [17]

Dans une audition d'octobre 2021 notre inénarrable Haut-Commissaire au Plan François Bayrou comparait la France à « *une économie sous-développée* » !

« Nous avons accepté une économie de pays en voie de développement sur un grand nombre de secteurs. Nous exportons des pommes de terre mais sommes déficitaires sur les chips à hauteur de 120 millions d'euros. La France produit la matière première et d'autres pays, qui ne sont pas forcément les plus pauvres, nous renvoient les produits transformés. À l'école, on nous apprendait qu'il s'agissait-là du modèle d'un pays à l'économie sous-développée. À bien des égards, c'est au stade où nous en sommes. Nous exportons des pommes et nous sommes déficitaires en jus de pomme. »

François Bayrou audition du 21 octobre 2021 devant la Commission d'enquête chargée d'identifier les facteurs qui ont conduit à la chute de la part de l'industrie dans le PIB de la France...

Il ne fait aucun doute que la filière de transformation alimentaire souffre depuis longtemps en France. Un gros rapport de novembre 2022 sur l'inflation alimentaire de l'Inspection Générale des Finances montre que les marges des industries de transformations étaient déjà trop maigres et sont désormais en grand danger. [19]

Il se trouve pourtant encore des « *journalistes* » et « *experts* » suffisamment imbéciles ou véreux pour trouver que les marges des industriels sont trop importantes, jouant sur nos préjugés.

C'est quelque chose que nous avons du mal à percevoir en France. Nous avons la persistance d'une image dépassée : L'agriculture la plus productive du monde, un savoir-faire agroalimentaire de renommée mondiale tiré par notre légendaire gastronomie à la française.

Mais regardez par exemple ce que Lactalis a fait de l'appellation Comté [20]. Ce fromage délicieux et complexe a perdu tout son goût dans les emballages plastiques de marques comme Président et derrière ce sont toutes les marques distributeurs qui s'engouffrent, avilissent l'essentiel de la production et ne laissent qu'aux plus aisés le luxe de déguster un vrai comté fruité.

Et si Lactalis peut régner en maître sur une appellation contrôlée et un produit frais de circuit relativement court comme le lait, nous n'avons en revanche aucune chance face à des pays moins regardant en termes de normes et à la main-d'œuvre bien moins chère, surtout si les grandes enseignes n'appliquent aucune préférence nationale.

Ce n'est qu'un exemple mais de manière générale, notre alimentation a suivi le même chemin que celui de nos porte-monnaie : Un appauvrissement réel pour l'immense majorité d'entre nous obligée de rogner sur la qualité et un fort enrichissement pour une petite minorité qui ne regarde plus à ses dépenses de bouche et se fiche pas mal de 12 ou 20% d'inflation alimentaire.

Cette évolution a mis à mal l'industrie agroalimentaire à qui l'on a intimé l'injonction paradoxale d'une meilleure qualité de produits tout en baissant les prix et respectant des normes ubuesques.

L'ancien PDG de Danone, Emmanuel Faber, s'en était ouvert dans un entretien au Monde en 2018, notant que les prix des yaourts avaient baissé de 15% au moment même où montaient les exigences de qualité, bio, circuits courts... [21]. Débarqué en 2021 par deux fonds activistes américains avec le soutien passif de BlackRock [22], le modèle de développement social et durable a fait long feu chez Danone rentrée dans le rang de la religion du profit et de la malbouffe bon retour sur investissement.

Pourtant, à partir de 2018, la majorité a commencé à prendre les choses en main avec les lois Egalim, imparfaitement certes, mais ne crachons pas dans la soupe.

Fin de cette longue digression.

Cette loi qui a provoqué la fureur de la grande distribution

Le 21 décembre dernier, dans la continuité des deux lois Egalim et la volonté d'arrêter l'hémorragie de notre industrie de transformation alimentaire, la majorité a proposé une loi pour « sécuriser l'approvisionnement des Français en produits de grande consommation » renommée plus modestement depuis par le Sénat « *Proposition de loi tendant à renforcer l'équilibre dans les relations commerciales entre fournisseurs et distributeur* ». [23]

Cette loi visait à corriger certains effets pervers des lois Egalim : Ainsi, les grandes enseignes s'étaient mises à acheter leurs produits destinés au marché français via des centrales étrangères afin de contourner les réglementations Egalim.

Elle étend aussi les expérimentations sur l'encadrement des promotions et surtout :

Cette loi corrigeait l'usage de prolongation des contrats en cas d'échec en faisant appliquer le prix du fournisseur en dernière instance.

Notez que la proposition de loi a été déposée le 21 décembre. Dès la trêve des confiseurs passée, le 4 janvier, la réponse du « *mars rouge* » est arrivée.

Les jeux parlementaires et d'influence sont passés par là et la prime au fournisseur a été amendée en une conciliation d'un mois sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de la (fameuse) souveraineté alimentaire et si ces conciliations échouaient à nouveau, les contrats seraient simplement rendus caducs.

C'est cette version qui a été adoptée en première lecture au Parlement et au Sénat.

Croyez-vous que les grandes enseignes se satisfassent de ce mois de préavis et conciliation ? Certainement pas et la campagne redouble d'intensité ces derniers jours.

Alors que le gouvernement avait adopté la procédure accélérée en décembre pour cette loi dont l'urgence ne fait pas débat (nous sommes le 5 mars au moment où j'écris ces lignes et la loi est déjà caduque car il n'y a déjà plus de le temps de la promulguer, de publier les décrets d'applications et de les faire appliquer avant la fin du mois mars dédié aux conciliations.

Le gouvernement a retourné sa veste et convoqué le 16 février dernier une Commission Mixte Paritaire contestable sinon superfétatoire. Depuis 17 jours et malgré l'urgence, la composition de la commission est toujours inconnue, elle ne s'est pas réunie et aucune réunion n'est prévue à l'agenda, c'est une coquille vide qui permet de bloquer le processus législatif pour arriver tranquillement au 1er avril, date à laquelle la loi ne sera plus d'aucune utilité pour les négociations de cette année et devrait alors tomber dans les limbes du processus législatif. [24]

La chose est désormais certaine maintenant que Bruno Le Maire a annoncé son « *trimestre anti-inflation* », cette annonce n'est que la traduction en marketing politique de l'échec complet de la ligne du gouvernement et de la victoire de la grande distribution qui va pouvoir prolonger de quelques mois les anciennes conditions tarifaires selon l'usage que le gouvernement voulait rééquilibrer.

Il nous faudra surveiller de près les faillites au printemps qui devraient être la conséquence logique de cette campagne d'influence ignominieuse qui assassine les petits fournisseurs de la grande distribution.

Et ne vous y trompez pas : Vous n'y gagnerez même pas au porte-monnaie !

Économisez demain ce que vous paierez deux fois après-demain

Nous sommes en train d'appliquer un pansement sur une jambe de bois, les mêmes recettes qui ont déjà fragilisé notre agroalimentaire.

Car une fois la concurrence des PME évacuée, les géants de la malbouffe sortiront renforcés. Eux ont accès au crédit et au lobbying pour passer l'orage. Ils répercuteront alors d'autant plus facilement les hausses de prix que le secteur agroalimentaire se sera concentré.

Vous paierez après-demain ce que vous aurez économisé demain et davantage. C'est une simple question d'offre et de demande, si vous réduisez l'offre, vous accordez plus de pouvoir de négociation à celle qui reste, y compris les marques distributeurs qui se retrouvent ici juges et parties.

Il n'y a absolument rien de vertueux dans cette énième bravade « *pour le pouvoir d'achat* » et mars rouge détourne les angoisses légitimes face à l'inflation pour mieux vous piéger et tuer une concurrence trop encombrante.

De mon point de vue la manipulation est grossière mais elle est redoutable d'efficacité et je n'ai encore vu personne décrypter l'arnaque.

Après notre pas de côté, faisons maintenant un pas en arrière et sortons du panier de crabes avant de finir définitivement en charpie.

Paupérisation française

Car dans cette affaire, les méchantes enseignes de la grande distribution ne sont elles-mêmes qu'une courroie de transmission, un ajustement aux politiques stupides de ce gouvernement et plus structurellement à la disparition de la classe moyenne.

Ce qui se passe aujourd'hui sur les négociations de la grande distribution était prévisible depuis le début des sanctions et une évidence depuis le sabotage de Nord Stream II.

Il était déjà trop tard en décembre.

Dans nos ministères où le conformisme l'emporte sur la compétence, il n'est pas exclu qu'ils aient fini, si ce n'est pas croire, tout du moins à appliquer les prévisions d'inflation imbéciles qu'ils nous servent à longueur de journée.

J'ai déjà écrit que nous étions entrés en régime structurel de pénurie.

L'épisode actuel en est une nouvelle preuve.

Pour ne pas perdre ? Ne pas jouer

Vous connaissez ma règle, dans un jeu truqué où la moindre prise de parole publique est suspecte de manipulation, le seul moyen de ne pas perdre est de ne pas jouer.

Nous n'avons pas le choix que de nous adapter en dépit de nos structures nationales.

Je pourrais vous conseiller d'aller faire des stocks avant que les hausses de prix ne reprennent de plus belle que les ruptures s'enchaînent sur les linéaires mais encore, ce n'est que reculer pour mieux sauter.

Il faut aller à la source et directement aux producteurs, dans les marchés, en régions, en ligne, en se regroupant, en s'entraïdant, boycotter la grande distribution au maximum.

L'inflation est structurelle : Investissez dans le cellier... Et un second frigo

Dans un monde fortement inflationniste... Il peut également devenir essentiel d'avoir un second réfrigérateur ou un grand congélateur.

Un bon ami brésilien m'a raconté un jour que ses parents avaient deux réfrigérateurs quand il était petit alors que c'étaient des biens de luxe à l'époque et que ses parents n'étaient pas riches. Mais il fallait pouvoir stocker 15 jours de provisions d'avance. En effet son père était payé deux fois par mois.

Chaque fois que la paie tombait, son père appelait immédiatement sa mère qui venait au bureau récupérer l'argent et se précipitait pour faire les courses. En rentrant dans le supermarché, elle regardait d'abord là où les employés étaient en train de ré-étiqueter les produits et se dépêchait d'attraper les produits avant qu'ils reçoivent le nouveau prix. C'était le Brésil des années 1990 et c'est sans doute un avenir pas si lointain en France.

Nous avons tout à gagner, pour ceux qui le peuvent, à retrouver le cellier plutôt qu'à aller chercher chaque jour de mauvaises portions sous plastique parce que nous ne sommes plus capables de prévoir.

Notes :

[1] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6688595>

[2] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6688389>

[3] https://www.francetvinfo.fr/economie/inflation/le-panier-de-courses-franceinfo/infographies-inflation-que-faut-il-attendre-pour-2023_5571666.html

- [4] https://www.bfmtv.com/economie/inflation-ce-journaliste-specialiste-de-la-grande-distribution-s-attend-a-un-mois-de-mars-rouge_VN-202301040675.html
- [5] https://www.bfmtv.com/replay-emissions/90-minutes-aurelie-casse/hausse-des-prix-vers-un-mois-de-mars-rouge-04-01_VN-202301040742.html
- [6] https://www.bfmtv.com/replay-emissions/22h-max/hausse-des-prix-vers-un-mars-rouge-04-01_VN-202301040760.html
- [7] <https://www.olivierdauvers.fr/>
- [8] <https://www.youtube.com/watch?v=cF-1ZH0AxQ>
- [9] <https://www.pappers.fr/entreprise/la-societe-des-consommateurs-828852871>
- [10] <https://www.amazon.fr/s?k=Les+incontournables+du+commerce+de+demain>
- [11] <https://www.frank-rosenthal.com/>
- [12] <https://fr.linkedin.com/in/philippegoetzmann>
- [13] <https://www.google.fr/search?q=%22mars+rouge%22>
- [14] <https://www.google.fr/search?q=%22mars+rouge%22+bfm>
- [15] https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/116b0575_proposition-loi.pdf
- [16] <https://fr.statista.com/statistiques/679646/part-de-marche-enseignes-grande-distribution-france/>
- [17] <https://www.pleinchamp.com/actualite/l-excedent-agroalimentaire-francais-en-2021-une-reprise-en-trompe-l-oeil>
- [18] https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cecifccpi/115cecifccpi2122019_compte-rendu
- [19] https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/287083.pdf
- [20] <https://www.estrepublicain.fr/edition-de-besancon/2018/01/23/comte-lactalis-et-sodiaal-se-taillent-deux-grosses-parts-de-la-meule>
- [21] https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/11/30/emmanuel-faber-il-faut-redonner-du-sens-a-la-croissance_5390755_3234.html
- [22] <https://www.investisseur-sans-costume.com/grand-reset-chez-danone-larnaque-du-capitalisme-inclusif/>
- [23] https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/alt/securiser_approvisionnement_francais_produit_grande_consommation_xvie#16-CMP
- [24] <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/cmp/>

<https://www.investisseur-sans-costume.com/derriere-le-mars-rouge-de-linflation-le-vilain-lobbying-de-la-grande-distrib/>